

## Iraq

1. Nous, dirigeants des nations du G8, saluons les progrès accomplis par l'Iraq depuis les élections nationales de janvier 2005 et soutenons le gouvernement intérimaire démocratiquement élu dans ce pays. Nous entendons aider l'Iraq à achever le processus de transition prévu dans la résolution 1546 du Conseil de sécurité de l'ONU, en conformité avec la Loi administrative provisoire iraquienne.
2. Nous soutenons sans réserve l'avènement d'un Iraq souverain, démocratique, pluraliste, fédéral et uni, où les droits humains seront pleinement respectés. Le processus politique devrait être transparent et impliquer toutes les collectivités iraquiennes, sur la base de l'unité nationale et de la renonciation à la violence. Nous encourageons l'Iraq à adhérer au calendrier politique établi par la Loi administrative provisoire et devant aboutir à l'élection d'un gouvernement national permanent le 15 décembre 2005, en vertu d'une nouvelle constitution.
3. Nous accueillons avec satisfaction et appuyons le rôle dirigeant joué par l'ONU pour promouvoir une transition politique inclusive, participative et transparente, à la demande du gouvernement iraquien et conformément au mandat donné par la résolution 1546 du Conseil de sécurité. Nous engageons vivement l'ONU à renforcer son engagement, en coordination avec la communauté internationale.
4. Nous condamnons vigoureusement tous les actes de terrorisme, et plus particulièrement toute violence exercée contre les civils innocents et tous ceux, qu'ils soient d'Iraq ou d'ailleurs, qui cherchent à instaurer la stabilité et la primauté du droit dans ce pays. Nous avons exprimé notre colère et notre peine à la suite de l'assassinat de l'ambassadeur d'Égypte à Bagdad. Nous appelons les États de la région à coopérer avec l'Iraq pour empêcher le transit transfrontalier et le soutien aux terroristes et renforcer la sécurité régionale. Nous notons le soutien que le gouvernement intérimaire iraquien apporte au maintien de la Force multinationale en Iraq, comme il est demandé dans la résolution 1546 du Conseil de sécurité de l'ONU. Nous soutenons les efforts déployés par l'Iraq pour donner à ses forces armées la capacité de prendre en main la sécurité du pays dans les meilleurs délais.
5. Nous réaffirmons notre intention de réduire la dette iraquienne en mettant en œuvre l'entente intervenue au sein du Club de Paris en novembre 2004 et appelons les autres créanciers à en faire autant, selon des modalités au moins aussi généreuses. Nous soutenons l'intégration de l'Iraq aux organisations économiques internationales pertinentes, comme l'Organisation mondiale du commerce. Nous encourageons par ailleurs la Banque mondiale et le Fonds monétaire international à établir le plus tôt possible une présence efficace en Iraq.
6. Nous sommes déterminés à aider les Iraquiens dans la reconstruction de leur nation. Nous saluons la conférence internationale sur l'Iraq organisée à Bruxelles le 22 juin par les États-Unis et l'Union européenne, et à laquelle ont participé plus de quatre-vingts pays et organisations internationales. Nous souscrivons fermement aux recommandations issues de

cette conférence quant à la nécessité d'intensifier l'implication et l'aide de la communauté internationale en Iraq. Plus précisément, nous encourageons les pays à verser la portion non engagée des contributions promises à la Conférence de Madrid en 2003 et à participer davantage à la reconstruction de l'Iraq. Nous notons avec intérêt la tenue prochaine de la réunion du Fonds international de reconstruction pour l'Iraq, sur les rives de la mer Morte les 18 et 19 juillet 2005. Nous encourageons les participants à donner suite à leurs promesses d'aide, compte tenu des priorités iraqiennes, et à accorder un soutien sans réserve au processus de coordination des donateurs, piloté par l'Iraq depuis Bagdad.